

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1428

10 juin 2008

SOMMAIRE

Abox Holding S.A.	68539	GVI GVF Luxembourg Eight S.à r.l.	68535
Alpha Industrial Holding S.à r.l.	68505	GVI GVF Luxembourg Thirteen S.à r.l. ..	68522
Alumni International Sàrl	68527	Iniziativa Piemonte Luxembourg S.A.	68507
Angor S.A.	68521	Jos FLIES-MAJERUS S.à r.l.	68515
Babcock & Brown Arkadia S.à r.l.	68538	Konatra S.à r.l.	68513
Babcock & Brown (Hidderstorf) S.à r.l. ..	68525	Lease Consult Sàrl	68498
BBGP Biofuels Partner S.à.r.l.	68541	Lehman Brothers Merchant Banking Part- ners IV (Europe) Investors S.C.A.	68518
Best-Pressing S.à r.l.	68535	Lehman Brothers Merchant Banking Part- ners IV (Europe) S.C.A., SICAR	68507
Biff-Auto-Wash S.à r.l.	68538	Meigerhorn Zug Holding S.à r.l.	68498
Bosph Real Estate Holdings 1 S.à r.l.	68528	Mind Me S.A.	68526
Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l.	68539	Nord Est Asset Management	68506
Chanila S.A.	68506	O.B.B. Droitwich S.A.	68528
CIR International S.A.	68540	O.B.B. Droitwich S.A.	68526
Club Med Asie S.A.	68527	O.B.B. Oxford S.A.	68525
Creche Maria Montessori S.à r.l.	68523	O.B.B. Oxford S.A.	68527
CVI GVF Luxembourg Four S.à r.l.	68505	O.B.B. Suffolk S.A.	68526
CVI GVF Luxembourg Nine S.à r.l.	68524	Oeko-Bureau, S.à r.l.	68516
CVI GVF Luxembourg Twelve S.à r.l.	68524	Omilux Immo S.à.r.l.	68523
CVI GVF Luxembourg Twenty-Three S.à r.l.	68505	Parthenon S.A.	68506
CVI GVF (Lux) Securitisation S.à r.l.	68506	Patrimonia S.à r.l.	68517
Doumart Consulting S.A.	68511	Renerg Holding S.A.	68540
EGC	68516	REVAL Consulting S.A.	68522
Egerton Holding S.A.	68539	Safeharbor S.A. Holding	68498
Entreprise de Toitures Jean Goerens S.à r.l.	68516	SALON Jean et Jeanne	68523
Euroland S.A.	68498	SCHARTZ Frères	68521
European Financing Partners S.A.	68528	S.G.W. G.m.b.H.	68521
Eurowire	68540	Société de Développement Immobilier Holding S.A.	68538
Fly Lux	68524	Société Nationale de Crédit et d'Investis- sment	68540
Fortis Intertrust Financial Engineering S.A.	68524	Stroosseverkaf S.à r.l.	68522
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.	68525	Turquoise Investments S.à r.l.	68527
Fundamental European Value S.A.	68505	Verity Real Estate S.à r.l.	68541
Gaisi Peony Carbon Capital Limited S.à r.l.	68529	ZIM China Maritime Company S.à r.l.	68535

Safeharbor S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 98.840.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 MAI 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008066293/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03398. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Euroland S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 99.477.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008066299/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03400. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Lease Consult Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 124.547.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008066289/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ04022. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Meigerhorn Zug Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 138.549.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of April.

Before us M^e Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MEIGERHORN PROPERTIES S. à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), under Luxembourg Law, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade

and Companies' Register under number B 117 988, here represented by Mrs Sylvie Lexa, private employee, with professional address in L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in the future, a private limited company (*société à responsabilité limitée*) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition for its own account of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further, in particular in relation to real estate properties, render administrative, technical, financial, economic or managerial services to other companies, persons or enterprises which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same shareholders of the Company.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same shareholders of the Company.

The Company may further act as a manager or director with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or any other corporate structures which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same shareholders of the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of MEIGERHORN ZUG HOLDING S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any *inter vivos* transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one manager, by the sole signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any manager or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 18. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 22. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by Meigerhorn Properties S. à r.l., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole partner

The sole partner, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be in L-2633 Senningerberg, 6A, route de Treves.
2. Is appointed manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr Franck Ruimy, Companies' Director, born on February, 6, 1971 in Casablanca (Morocco), residing professionally at 25 Knightsbridge, London SW1X 7RZ (United Kingdom).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, acting in her here above stated capacities, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MEIGERHORN PROPERTIES S. à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117 988,

ici représentée par Madame Sylvie Lexa, employée privée, demeurant professionnellement à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée ci-après, «la Société», qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition, pour son propre compte, de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également, en relation avec les biens immobiliers, rendre des services administratifs, techniques, financiers, économiques et de management à d'autres sociétés ou entités qui sont contrôlées directement ou indirectement par la Société ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle des mêmes actionnaires que ceux de la Société.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle des mêmes actionnaires que ceux de la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de MEIGERHORN ZUG HOLDING S.à.r.l.

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la seule signature d'un gérant.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contract(ent), en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemnisera tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclut pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Meigerhorn Properties S. à r.l., prémentionnée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
2. Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Franck Ruimy, Directeur de sociétés, né le 6 février 1971 à Casablanca (Maroc), résidant au 25 Knightsbridge, Londres SW1X 7RZ (Royaume Uni).

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de ladite partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, ès qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Lexa, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 9 mai 2008, LAC/2008/19039. — Reçu à 0,50 %: soixante-deux euros Cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008065941/202/334.

(080073745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Alpha Industrial Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.732.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066321/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Fundamental European Value S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.975.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008066322/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05692. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

CVI GVF Luxembourg Twenty-Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 132.051.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066316/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04464. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

CVI GVF Luxembourg Four S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.763.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066253/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04478. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Chanila S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 44.426.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2008066323/687/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04431. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Nord Est Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 69.705.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008066317/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05685. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Parthenon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 115.711.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARTHENON S.A.

Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008066270/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04155. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

CVI GVF (Lux) Securitisation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.725,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 119.635.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066339/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Iniziativa Piemonte Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 52.487.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REVILUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066336/687/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04449. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.634.

In the year two thousand and eight, on the eighth day of the month of May.

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Laurent Forget, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxy holder of Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe), S.C.A., SICAR, a société d'investissement en capital risque (SICAR) adopting the form of a société en commandite par actions, having its registered office at 19-21, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 18 January 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, number 128 on 7 February 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.634 and whose articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 19 February 2008, published in the Mémorial C, number 902 on 11 April 2008 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the Board of Managers of the General Partner of the Company, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-114.206, on March 27, 2008, an excerpt of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at four million nine hundred thirty five thousand five hundred euro (EUR 4,935,500.-) divided into forty nine thousand three hundred fifty four (49,354) Class A Shares and one (1) Class B Share, having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

II. That pursuant to article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at eight hundred million euro (EUR 800,000,000.-) to be divided into seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (7,999,999) Class A Shares and one (1) Class B Share, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) and that pursuant to the same article 5, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on March 27, 2008 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one manager of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on April 29, 2008, an increase of the issued share capital by an amount of fifty one thousand eight hundred euro (EUR 51,800.-) by the creation of five hundred eighteen (518) new Class A Shares, each share with a par value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Shares.

IV. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on March 27, 2008 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on April 29, 2008 the subscription of the total of five hundred eighteen (518) new

Class A Shares together with a total share premium of six million nine hundred eighty six thousand two hundred forty three euro and forty nine cents (EUR 6,986,243.49) as follows:

Anthémis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: twenty (20) Class A Shares.

Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: ten (10) Class A Shares.

Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: ten (10) Class A Shares.

Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: fifty (50) Class A Shares.

Dafopin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: twenty (20) Class A Shares.

FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: twenty (20) Class A Shares.

Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: five (5) Class A Shares.

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A. a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: seventy-eight (78) Class A Shares.

Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: ten (10) Class A Shares.

Mediobanca S.p.A. a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia n° 1, I-20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: twenty (20) Class A Shares.

MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: twenty (20) Class A Shares.

Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: forty-nine (49) Class A Shares.

Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506: ten (10) Class A Shares.

Quorum Capital Partners S.L., a company incorporated with and governed by the laws of Spain, with registered office at Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: sixty (60) Class A Shares.

Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number 144610: thirty-eight (38) Class A Shares.

St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: three (3) Class A Shares.

Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: fourteen (14) Class A Shares.

Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: sixty (60) Class A Shares.

Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: twenty (20) Class A Shares.

Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: one (1) Class A Shares.

V. That all these new Class A shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on April 29, 2008, so that the total amount of seven million thirty eight thousand forty three euros and forty nine cents (EUR 7,038,043.49) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of six million nine hundred eighty six thousand two hundred forty three euro and forty nine cents (EUR 6,986,243.49) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of April 29, 2008, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate Capital.** The issued capital of the Company is set at four million nine hundred eighty seven thousand three hundred euro (EUR 4,987,300.-) divided into forty nine thousand eight hundred seventy two (49,872) class A ordinary shares (the "Class A Shares"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, which shall be held by the limited partners (associés commanditaires) and of one (1) class B ordinary share (the "Class B Share"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) which shall be held by the general partner (associé commandite) in representation of its unlimited partnership interest."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately four thousand euro (EUR 4,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit mai.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Laurent Forget, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, une société d'investissement en capital risque (SICAR) adoptant la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 18 janvier 2007 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, numéro 128 du 7 février 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B- 123.634 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 19 Février 2008, publié au Mémorial C, numéro 902 du 11 avril 2008 (la «Société»),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à.r.l., une société à responsabilité limitée avec un capital social de EUR 12.500,- ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-114.206, en date du 27 mars 2008, un extrait des dites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à quatre millions neuf cent trente cinq mille cinq cents euros (EUR 4.935.500,-) divisé en quarante neuf mille trois cent cinquante quatre (49.354) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, chaque action étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à huit cent millions d'euros (EUR 800.000.000,-), représenté par sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7.999.999) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, ayant chacune une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) et qu'en vertu du même article 5, l'Associé Commandité de la Société a été autorisé à procéder

à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 27 mars 2008 et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des gérants de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 29 avril 2008, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de cinquante et un mille huit cents euros (EUR 51.800,-) par la création et l'émission de cinq cent dix huit (518) nouvelles Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes.

IV. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 27 mars 2008, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 29 avril 2008, la souscription de la totalité des cinq cent dix huit (518) nouvelles actions de Catégorie A ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de six millions neuf cent quatre vingt six mille deux cent quarante trois euros quarante neuf centimes (EUR 6.986.243,49) comme suit:

Anthemis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: vingt (20) Actions de Catégorie A.

Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: dix (10) Actions de Catégorie A.

Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: dix (10) Actions de Catégorie A.

Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: cinquante (50) Actions de Catégorie A.

Dafopin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: vingt (20) Actions de Catégorie A.

FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: vingt (20) Actions de Catégorie A.

Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: cinq (5) Actions de Catégorie A.

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A. une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.633: soixante dix-huit (78) Actions de Catégorie A.

Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: dix (10) Actions de Catégorie A.

Mediobanca S.p. A., une société constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n° 1, I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: vingt (20) Actions de Catégorie A.

MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: vingt (20) Actions de Catégorie A.

Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: quarante neuf (49) Actions de Catégorie A.

Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: dix (10) Actions de Catégorie A.

Quorum Capital Partners S.L., une société constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: soixante (60) Actions de Catégorie A.

Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: trente-huit (38) Actions de Catégorie A.

St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: trois (3) Actions de Catégorie A.

Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: quatorze (14) Actions de Catégorie A.

Tetral S.A., une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: soixante (60) Actions de Catégorie A.

Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.148: vingt (20) Actions de Catégorie A.

M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: une (1) Actions de Catégorie A.

V. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 29 avril 2008, de sorte que la somme de sept millions trente huit mille quarante trois euros et quarante neuf centimes (EUR 7.038.043,49) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de six millions neuf cent quatre vingt six mille deux cent quarante trois euros quarante neuf centimes (EUR 6.986.243,49), se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Que suite à la réalisation de l'augmentation du capital social susmentionnée avec effet au 29 avril 2008, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital émis de la Société est fixé à quatre millions neuf cent quatre vingt sept mille trois cents euros (EUR 4.987.300,-) divisé en quarante neuf mille huit cent soixante douze (49.872) Actions de Catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui seront détenues par les associés commanditaires et une (1) action de catégorie B (l'«Action de Catégorie B»), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) qui sera détenue par l'associé commandité en représentation de son obligation illimitée dans la Société.»

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Forget, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 mai 2008, LAC/2008/19020. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008065876/220/263.

(080073911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Doumart Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 69, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 98.791.

L'an deux mille huit, le sept mars.

Par-devant Maître ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DOUMART CONSULTING S.A., ayant son siège social au 260, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 98.791, ci-après la «Société», constituée suivant acte reçu le 30 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 294 du 13 mars 2004 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du 29 décembre 2005, publié au Mémorial C n° 975 du 18 mai 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre DOUMONT, consultant demeurant à Frassem-Arlon, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Rachel UHL, juriste demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de Luxembourg à Steinfort.
2. Fixation de la nouvelle adresse au 69, rue de Hobscheid à L-8422 Steinfort, Grand Duché de Luxembourg.
3. Stipulation de prise d'effet du changement d'adresse au 1er janvier 2008.
4. Modification de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Steinfort au Grand-Duché de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à tout autre endroit à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la Société de Luxembourg à Steinfort.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer la nouvelle adresse au 69, rue de Hobscheid à L-8422 Steinfort, Grand Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée décide que ce changement d'adresse a pris effet au 1^{er} janvier 2008.

Quatrième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur reprise à l'ordre du jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute,

Signé: J-P. DOUMONT. R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 12 mars 2008. Relation: LAC/2008/10463. - Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur (signé) Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 MARS 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008065880/211/55.

(080073741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Konatra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 83.584.

Im Jahre zweitausendacht, am fünften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Ist erschienen:

LOWATRA SARL, mit Sitz zu L-5445 Schengen, 1E, route du Vin, hier vertreten durch ihren Geschäftsführer Torsten ZEIGAN, Privatangestellter, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bergstrasse 8,

Eigentümer von ZWEITAUSEND (2.000) Anteilen der Gesellschaft mit beschränkter Haftung KONATRA S.à r.l., mit Sitz zu L-5445 Schengen, 1E, route du Vin, gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Martine WEINANDY aus Clervaux, handelnd in Vertretung ihres Kollegen Notar André Jean Joseph SCHWACHTGEN aus Luxemburg am 27. August 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 170 vom 31. Januar 2002, abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen vor Notar André Jean Joseph SCHWACHTGEN aus Luxemburg am 26. Juni 2002, veröffentlicht im genannten Memorial C, Nummer 1311 vom 10. September 2002, abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen vor Notar André Jean Joseph SCHWACHTGEN aus Luxemburg am 10. Dezember 2004, veröffentlicht im genannten Memorial C, Nummer 202 vom 7. März 2005, abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen vor Notar André Jean Joseph SCHWACHTGEN aus Luxemburg am 21. November 2005, veröffentlicht im genannten Memorial C, Nummer 503 vom 9. März 2006, eingetragen im Handelsregister unter Nummer B83584.

Die Anteilinhaberin wurde Besitzerin von EINTAUSENDUNDZWANZIG (1.020) Anteile der obengenannten Gesellschaft auf Grund einer Anteilabtretung vom 10. März 2008, eingetragen in Luxembourg - Sociétés, am 21. April 2008, Référence: LSO CP/07141, noch nicht im genannten Memorial C veröffentlicht,

Die Komparentin vertreten wie hiervoor erwähnt, erklärt andurch unter der gesetzlichen Gewähr Rechtens abzutreten an:

a) Stephanie KAISER, Speditionskauffrau, wohnhaft zu D-54296 Trier, Nikolaus-Mommer-Strasse 26,

hier anwesend und dies annehmend, DREIHUNDERT (300) Anteile der vorgenannten Gesellschaft, zum Preise von SIEBENUNDZWANZIGTAUSEND SIEBENHUNDERTSIEBENUNDVIERZIG EURO SECHS CENTS (27.747,06 €);

b) Florent RUPPEL, Speditionskaufmann, wohnhaft zu F-57000 Metz, 32, rue Saint Livier,

hier anwesend und dies annehmend, ZWEIHUNDERT (200) Anteile der vorgenannten Gesellschaft, zum Preise von ACHTZEHNSTAUSEND VIERHUNDERTACHTUNDNEUNZIG EURO VIER CENTS (18.498,04 €).

Die Zessionare werden Eigentümer der ihnen abgetretenen Anteile und haben Anrecht auf alle Einkünfte und Gewinne, welche die ihnen abgetretenen Anteile erbringen von heute angerechnet.

Die Zessionare werden in alle Rechte und Pflichten eingesetzt, welche den abgetretenen Anteilen anhaften.

Der Zedant bekennt von den Zessionaren die hiervoor stipulierten Verkaufspreise, vor gegenwärtiger Urkunde, in Abwesenheit des Notars, ausbezahlt erhalten zu haben, weshalb hiermit Quittung.

Sodann tritt gegenwärtiger Urkunde bei:

Torsten ZEIGAN, Privatangestellter, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bergstrasse 8, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der vorgenannten Gesellschaft KONATRA S.à r.l.,

um im Namen der Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Code Civil, die genannten Abtretungen annimmt und er entbindet die Zessionare von einer diesbezüglichen Zustellung an die Gesellschaft. Weiterhin erklärt er daß keine Opposition und kein Hindernis bestehen, welche die Ausführung dieser Abtretungen aufhalten könnten.

Schließlich haben die Anteilinhaber in einer Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

Erster Beschluß

Sie geben ihr Einverständnis zu den hiervoor gemachten Abtretungen.

Zweiter Beschluß

Sie beschliessen das Gesellschaftskapital um einen Betrag von SECHSUNDSECHZIGTAUSEND EURO (66.000,- €) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von FÜNFZIGTAUSEND EURO (50.000,- €) auf EINHUNDERTSECHZEHNTAUSEND EUROS (116.000,- €) zu bringen durch die Ausgabe von ZWEITAUSENDSECHSHUNDERTVIERZIG (2.640) neuen Anteilen mit einem Nominalwert von FÜNFUNDZWANZIG EURO (25,-€), vollständig einbezahlt durch eine Bareinzahlung, wie dies dem instrumentierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Die neuen Anteile wurden wie folgt gezeichnet:

- LOWATRA SARL, vorgeannt, EINTAUSEND NEUNHUNDERTACHTZIG (1.980) Anteile für einen Betrag von NEUNUNDVIERZIGTAUSEND FÜNFHUNDERT EURO (49.500,- €)

- Stephanie KAISER, vorgeannt, DREIHUNDERT SECHSUNDNEUNZIG (396) Anteile für einen Betrag von NEUNTAUSEND NEUNHUNDERT EURO (9.900,- €)

- Florent RUPPEL, vorgeannt, ZWEIHUNDERTVIERUNDSECHZIG (264) Anteile für einen Betrag von SECHSTAUSEND SECHSHUNDERT EURO (6.600,- €)

Dritter Beschluß

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird der erste Abschnitt von Artikel 6 der Statuten abgeändert und hat fortan folgenden Wortlaut:

" **Art. 6. erster Abschnitt.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf EINHUNDERTSECHZEHNSTAUSEND EURO (116.000,- €), aufgeteilt in VIERTAUSENDSECHSHUNDERTVIERZIG (4.640) Anteile mit einem Nennwert von je FÜNFUNDZWANZIG EURO (25,- €), alle gezeichnet und voll eingezahlt."

Vierter Beschluß

Nach den hiervor getätigten Anteilabtretungen und der Kapitalerhöhung sind die Anteile der Gesellschaft zugeteilt wie folgt:

LOWATRA SARL, vorgeannt, dreitausendvierhundertachtzig Anteile	3.480
Stephanie KAISER, vorgeannt, sechshundertsechsunneunzig Anteile	696
Florent RUPPEL, vorgeannt, vierhundertvierundsechzig Anteile	464
TOTAL: viertausendsechshundertvierzig Anteile	4.640

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Der unterzeichnete Notar, welcher der deutschen Sprache mächtig ist, bestätigt hiermit, daß der Text der vorliegenden Urkunde auf Wunsch der Parteien in deutsch abgefaßt ist, gefolgt von einer französischen Übersetzung; er bestätigt weiterhin, daß es der Wunsch der Parteien ist, daß im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem französischen Text der deutsche Text Vorrang hat.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Es folgt die französische Übersetzung des bevorstehenden Textes:

L'an deux mille huit, le cinq mai.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

LOWATRA SARL, avec siège social à L-5445 Schengen, 1E, route du Vin,

ici représenté par son gérant Torsten ZEIGAN, employé privé, demeurant à D-66706 Perl, Bergstrasse 8,

propriétaire de DEUX MILLE (2.000) parts sociales de la société à responsabilité limitée KONATRA S. à r.l., avec siège social à L-5445 Schengen, 1E, route du Vin, constituée suivant acte du notaire Martine WEINANDY de Clervaux, agissant en remplacement de son confrère notaire André Jean Joseph SCHWACHTGEN de Luxembourg en date du 27 août 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 170 du 31 janvier 2002, modifiée suivant acte du notaire André Jean Joseph SCHWACHTGEN de Luxembourg du 26 juin 2002, publié au susdit Mémorial C, numéro 1311 du 10 septembre 2002, modifiée suivant acte du notaire André Jean Joseph SCHWACHTGEN de Luxembourg du 10 décembre 2004, publié au susdit Mémorial C, numéro 202 du 7 mars 2005, modifiée suivant acte du notaire André Jean Joseph SCHWACHTGEN de Luxembourg du 21 novembre 2005, publié au susdit Mémorial C, numéro 503 du 9 mars 2006, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83584.

L'associée est devenue propriétaire de MILLE ET VINGT (1.020) parts sociales de la société en vertu d'une cession de parts du 10 mars 2008, enregistrée à Luxembourg - Sociétés, le 21 avril 2008, Référence: LSO CP/07141, non encore publié au susdit Mémorial C,

La comparante, représenté comme il est dit, déclare céder à:

a) Stéphanie KAISER, affrèteuse, demeurant à D-54296 Trier, Nikolaus-Mommer-Strasse 26,

TROIS CENTS (300) parts sociales de la société, pour le prix de VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT QUARANTE-SEPT EUROS SIX CENTS (27.747,06 €);

b) Florent RUPPEL, affrèteur, demeurant à F-57000 Metz, 32, rue Saint Livier,

DEUX CENTS (200) parts sociales de la société, pour le prix de DIX-HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT EUROS QUATRE CENTS.

Les cessionnaires seront propriétaires des parts sociales leur cédées et ils auront droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à compter de ce jour.

Les cessionnaires seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

Les prix des cessions ont été payés par les cessionnaires au cédant avant la passation des présentes et hors la présence du notaire. Ce dont quittance et titre.

Ensuite:

Torsten ZEIGAN, employé privé, demeurant à D-66706 Perl, Bergstrasse 8, agissant en sa qualité de gérant, accepte au nom de la Société les cessions qui précèdent, conformément à l'article 1690 du Code Civil et dispense les cessionnaires

à faire signifier lesdites cessions à la Société, déclarant n'avoir aucune opposition et aucun empêchement à faire valoir qui puissent arrêter leur effet.

Finalement, les associés se réunissent en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils donnent leur agrément en ce qui concerne les cessions de parts visées ci-avant.

Deuxième résolution

Ils décident d'augmenter le capital social de la société à raison de SOIXANTE-SIX MILLE EUROS (66.000,- €) pour le porter de son montant actuel de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,- €) à CENT SEIZE MILLE EUROS (116.000,- €), par l'émission, la création et la souscription de DEUX MILLE SIX CENT QUARANTE (2.640) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- €) chacune, entièrement libérées par des versements en espèces, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites comme suit:

- LOWATRA SARL, préqualifiée, MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGTS (1.980) parts sociales pour un montant de QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS (49.500,- €)
- Stéphanie KAISER, préqualifiée, TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (396) parts sociales pour un montant de NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (9.900,- €)
- Florent RUPPEL, préqualifié, DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE (264) parts sociales pour un montant de SIX MILLE SIX CENTS EUROS (6.600,- €)

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. premier alinéa.** Le capital social est fixé à CENT SEIZE MILLE EUROS (116.000,- €), représenté par QUATRE MILLE SIX CENT QUARANTE (4.640) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- €) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées."

Quatrième résolution

Suite aux cessions de parts qui précèdent et à l'augmentation de capital le capital social de la société se répartit comme suit:

LOWATRA SARL, préqualifiée, trois mille quatre cent quatre-vingts parts sociales	3.480
Stephanie KAISER, préqualifiée, six cent quatre-vingt-seize parts sociales	696
Florent RUPPEL, préqualifié, quatre cent soixante-quatre parts sociales	464
TOTAL: quatre mille six cent quarante parts sociales	4.640

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue allemande, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue allemande suivi d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version française et la version allemande, le texte allemand fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signe: KAISER, RUPPEL, ZEIGAN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 14 mai 2008, Relation: REM/2008/652. — Reçu trois cent trente euros 0,5% = 330 €.

Le Receveur (signe): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les Bains, le 22 mai 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008065874/218/155.

(080074067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Jos FLIES-MAJERUS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3762 Tetange, 28, Langertgaas.

R.C.S. Luxembourg B 20.782.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008066349/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07934. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Entreprise de Toitures Jean Goerens S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 48, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 73.016.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008066350/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07932. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

EGC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 3, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 12.360.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008066351/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07917. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Oeko-Bureau, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3714 Rumelange, 3, rue de la Bruyère.

R.C.S. Luxembourg B 24.988.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008066353/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07914. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Patrimonia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 57, rue des Pommiers.
R.C.S. Luxembourg B 109.421.

L'an deux mille sept, le treize juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

- 1) Madame Isabelle Accary, demeurant à L-2343 Luxembourg, 57, rue des Pommiers;
- 2) Monsieur Pierre Hamel, demeurant à L-2343 Luxembourg, 57, rue des Pommiers, agissant tant en son nom personnel qu'au nom et pour compte de:

3) Mademoiselle Sophie Hamel, demeurant à L-2343 Luxembourg, 57, rue des Pommiers;

4) Mademoiselle Ségolène Hamel, demeurant à L-2343 Luxembourg, 57, rue des Pommiers.

en vertu de pouvoirs qui lui ont été consentis aux termes des contrats de cession de parts, ci-après relatés.

Lesquels comparants, agissant comme ci-avant, déclarent être les seuls associés de la société «PATRIMONIA S.à r.l.», avec siège social à L-2343 Luxembourg, 57, rue des Pommiers, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 109.421,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 7 juillet 2005, publié au Mémorial C numéro 1291 du 29 novembre 2005.

Lesquels associés, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social ont déclarés se constituer en assemblée générale et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée prend acte des cessions de parts sous seing privé effectuées par Mesdemoiselles Sophie et Ségolène Hamel au profit de:

- 1/ Monsieur Damien HAMEL, né à Lille (France) le 5 octobre 1976, demeurant à F-75007 Paris, 16, rue du Bac;
- 2/ Madame Clarisse HAMEL, née à Lille (France) le 16 décembre 1977, demeurant à 16 Leedon Height, # 07-09, Singapour 267937;
- 3/ Mademoiselle Pauline HAMEL, née à Lima (Pérou) le 27 juillet 1987, demeurant à L-2343 Luxembourg, 57, rue des Pommiers.

Une copie de ces actes de cession demeurera ci-annexée aux présentes en vue d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Suite aux cessions de parts précitées, la répartition du capital social est désormais la suivante:

1. Madame Isabelle Accary, prénommée, vingt cinq parts	25
2. Mademoiselle Sophie Hamel, prénommée, douze parts	12
3. Mademoiselle Pauline Hamel, prénommée, douze parts	12
4. Madame Clarisse Hamel, prénommée, douze parts	12
5. Monsieur Damien Hamel, prénommé, douze parts	12
6. Mademoiselle Ségolène Hamel, prénommée, douze parts	12
7. Monsieur Pierre Hamel, prénommé, quinze parts	15
Total: cent parts sociales	100

Acceptation de la Gérante

Madame Isabelle Accary, agissant en sa qualité de gérante de la société déclare accepter lesdites cessions, au nom de la société conformément à l'article 1690 du Code Civil. Elle déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer le 3^{ème} paragraphe de l'article 6 des statuts de façon à lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge s'élève approximativement à 850,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: I. ACCARY, P. HAMEL, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juillet 2007. Relation: LAC/2007/18322. - Reçu € 12,- (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 août 2007.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008065869/206/65.

(080074335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 123.633.

In the year two thousand and eight, on the eighth day of the month of May.

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Laurent Forget, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxy holder of Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, incorporated on 18 January 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, N ° 127 of 7 February 2007 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B-123.633 and whose articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 25 January 2008 (the "Company"), published in the Mémorial C, N ° 690 of 20 March 2008

by virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the Board of Managers of the General Partner of the Company, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number fill 4.206, on March 27, 2008, an excerpt of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at nine hundred fifty two thousand seven hundred euro (EUR 952,700.-) divided into nine thousand five hundred twenty six (9,526) Class A Shares and one (1) Class B Share, having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

II. That pursuant to article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at eight hundred million euro (EUR 800,000,000.-) to be divided into seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (7,999,999) Class A Shares and one (1) Class B Share, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) and that pursuant to the same article 5, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on March 27, 2008 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one manager of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on April 16, 2008, an increase of the issued share capital by an amount of seven thousand eight hundred euro (EUR 7,800) by the creation of seventy eight (78) new Class A Shares, each share with a par value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Shares.

IV. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on March 27, 2008 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on April 16, 2008 the subscription of the total of seventy eight (78) new Class A Shares together with a total share premium of one million fifty one thousand nine hundred eighty two euro and sixty one cents (EUR 1,051,982.61) as follows:

(i) Angelini Partedpazioni Finanziarie Srl, a company governed by the laws of Italy, having its registered office at Via Nocera Umbra, 75, I-00181 Roma, Italy, registered with the Trade Register under number 515840254: twenty (20) Class A Shares.

(ii) CO.GE.FIN S.p.A., a company governed by the laws of Italy, having its registered office at Via Adda 44/46, I-20040 Bellusco Milano, Italy, registered with the Trade Register under number 03512020151: ten (10) Class A Shares.

(iii) Ente Nazionale di Previdenza e Assistenza dei Veterinari, a social security fund governed by the laws of Italy, having its registered office at Via Castelfidardo, 41, I-00185 Roma, Italy, registered with the Trade Register under number 18 1.996: four (4) Class A Shares.

(iv) Fineldo S.p.A., a company governed by the laws of Italy, having its registered office at Via della Scrofa No 64, Roma, Italy, registered with the Trade Register under number 1549810420: fifteen (15) Class A Shares.

(v) Intesa Vita S.p.A., a company governed by the laws of Italy, having its registered office at Via Ugo Bassi 8/b, I-20159 Milan, Italy, registered with the Trade Register under number 0085940328: ten (10) Class A Shares.

(vi) Parinvest SAS, a company governed by the laws of France, having its registered office at 83, rue du Faubourg St Honore, F-75008 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number RCS Paris 483872040: fourteen (14) Class A Shares.

(vii) Cassa Nazionale di Previdenza ed Assistenza a favore dei Ragionieri e Periti Commerciali, a pension fund governed by the laws of Italia, having its registered office at Via Princiana No 35, I-0098 Roma, Italy, registered under number 36.1.995: five (5) Class A Shares.

V. That all these new Class A shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on April 16, 2008, so that the total amount of one million fifty nine thousand seven hundred eighty two euro and sixty one cents (EUR 1,059,782.61) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of one million fifty one thousand nine hundred eighty two euro and sixty one cents (EUR 1,051,982.61) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of April 16, 2008, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate Capital.** The issued capital of the Company is set at nine hundred sixty thousand five hundred euro (EUR 960,500.-) divided into nine thousand six hundred four (9,604) class A ordinary shares (the "Class A Shares"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, which shall be held by the limited partners (associés commanditaires) and of one (1) class B ordinary share (the "Class B Share"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) which shall be held by the general partner (associé commandité) in representation of its unlimited partnership interest."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately seven thousand five hundred euro (EUR 7,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit mai.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Laurent Forget, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) investors S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, constituée le 18 janvier 2007 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, numéro 127 du 7 février 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B- 123.634 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 25 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 690 du 20 mars 2008 (la «Société»),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à.r.l., une société à responsabilité limitée avec un capital social de EUR 12.500,- ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.206, en date du 27 mars

2008, un extrait des dites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à neuf cent cinquante deux mille sept cents euros (EUR 952.700,-) divisé en neuf mille cinq cent vingt six (9,526) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, chaque action étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à huit cent millions d'euros (EUR 800.000.000,-), représenté par sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7.999.999) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, ayant chacune une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) et qu'en vertu du même article 5, l'Associé Commandité de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 27 mars 2008 et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des gérants de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 16 avril 2008, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de sept mille huit cents euros (EUR 7.800,-) par la création et l'émission de soixante dix huit (78) nouvelles Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes.

IV. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 27 mars 2008, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 16 Avril 2008, la souscription de la totalité des soixante dix huit (78) nouvelles actions de Catégorie A ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de un million cinquante et un mille neuf cent quatre vingt deux euros et soixante et un centimes (EUR 1,051,982.61) comme suit:

(i) Angelini Partecipazioni Finanziarie Srl, une société régie par le droit italien, ayant son siège social au Via Nocera Umbra, 75, I-00181 Rome, Italie, immatriculée auprès du registre de commerce sous le numéro 515840254: vingt (20) Actions de Catégorie A.

(ii) CO.GE.FIN S.p.A., une société régie par le droit italien, ayant son siège social au Via Adda 44/46, I-20040 Bellusco Milano, Italie, immatriculée auprès du registre de commerce sous le numéro 03512020151: dix (10) Actions de Catégorie A.

(iii) Ente Nazionale di Previdenza e Assistenza dei Veterinari, un fonds de sécurité sociale régi par le droit italien, ayant son siège social au Via Castelfidardo, 41, I-00185 Rome, Italie, immatriculé auprès du registre de commerce sous le numéro 18 1.996: quatre (4) Actions de Catégorie A.

(iv) Fineldo S.p.A., une société régie par le droit italien, ayant son siège social au Via della Scrofa No 64, Rome, Italie, immatriculée auprès du registre de commerce sous le numéro 1549810420: quinze (15) Actions de Catégorie A.

(v) Intesa Vita S.p.A., une société régie par le droit italien, ayant son siège social au Via Ugo Bassi 8/b, I-20159 Milan, Italie, immatriculée auprès du registre de commerce sous le numéro 0085940328: dix (10) Actions de Catégorie A.

(vi) Parinvest SAS, une société régie par le droit français, ayant son siège social au 83, rue du Faubourg St Honoré, F-75008 Paris, France, immatriculée auprès du registre de commerce de Paris sous le numéro RCS Paris 483872040: quatorze (14) Actions de Catégorie A.

(vii) Cassa Nazionale di Previdenza ed Assistenza a favore dei Ragionieri e Periti Commerciali, un fonds de pension régi par le droit italien, ayant son siège social au Via Princianna No 35, I-0098 Rome, Italie, immatriculé sous le numéro 36.1.995: cinq (5) Actions de Catégorie A.

V. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 16 avril 2008, de sorte que la somme de un million cinquante neuf mille sept cent quatre vingt deux euros et soixante et un centimes (EUR 1,059,782.61) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de un million cinquante et un mille neuf cent quatre vingt deux euros et soixante et un centimes (EUR 1,051,982.61), se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Que suite à la réalisation de l'augmentation du capital social susmentionnée avec effet au 16 avril 2008, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital émis de la Société est fixé à neuf cent soixante mille cinq cents euros (EUR 960.500,-) divisé en neuf mille six cent quatre (9.604) Actions de Catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui seront détenues par les associés commanditaires et une (1) action de catégorie B (l'Action de Catégorie B»), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) qui sera détenue par l'associé commandité en représentation de son obligation illimitée dans la Société.»

68521

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cents euros (EUR 7.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Forget, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 mai 2008. LAC/2008/19019. — Reçu à 0,50%: cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros quatre-vingt-onze cents (EUR 5.298,91).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008065870/220/176.

(080074272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Angor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 44.355.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2008066331/687/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04437. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

S.G.W. G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6869 Wecker, 11, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 91.812.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008066343/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07933. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

SCHARTZ Frères, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3416 Dudelange, 107, rue Sainte Barbe.

R.C.S. Luxembourg B 15.457.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008066344/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07938. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

REVAL Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 54.136.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.
Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008066341/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ04024. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Strosseverkaf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3542 Dudelange, 65, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 30.116.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008066342/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07911. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

GVI GVF Luxembourg Thirteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.758.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066345/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04447. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080073629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

SALON Jean et Jeanne, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7340 Heisdorf, 8, rue de la Forêt Verte.

R.C.S. Luxembourg B 40.285.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008066346/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07930. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Omilux Immo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 13, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 33.927.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008066347/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07940. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Creche Maria Montessori S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 46, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 106.604.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008066364/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07926. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

CVI GVF Luxembourg Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.762.

—
Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066365/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04483. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

CVI GVF Luxembourg Twelve S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.759.

—
Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066348/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04445. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Fly Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.396.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008066340/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ04025. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Fortis Intertrust Financial Engineering S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 19.979.

—
Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 17 novembre 1982, acte publié au Mémorial C n^o 1 du 3 janvier 1983 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 décembre 2007, acte publié au Mémorial C n^o 739 du 27 mars 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fortis Intertrust Financial Engineering S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008066378/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ04740. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

O.B.B. Oxford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 120.731.

Le bilan de dissolution au 28 Avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour OBB Oxford S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066379/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04379. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Babcock & Brown (Hidderstorf) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Wecker.

R.C.S. Luxembourg B 120.526.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PKF Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2008066375/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05680. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 5.524.

Constituée par-devant M^e Edmond FABER, alors notaire de résidence à Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 décembre 1955, acte publié au Mémorial C n^o 5 du 30 janvier 1956 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant M^e Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 décembre 2007, acte publié au Mémorial C n^o 383 du 14 février 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008066382/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ04742. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

O.B.B. Droitwich S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 113.642.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour OBB Droitwich S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066383/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04370. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

O.B.B. Suffolk S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 109.625.

Le bilan de dissolution au 28 Avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour OBB Suffolk S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066384/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04366. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Mind Me S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.898.

Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),
en date du 14 mars 2003, acte publié au Mémorial C n^o 487 du 6 mai 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Mind Me S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008066385/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ04727. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Turquoise Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 125.812.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour Turquoise Investments Sàrl

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066396/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03692. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Alumni International Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 14.080,36.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 71.488.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour Alumni International S.à.r.l.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066397/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03694. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Club Med Asie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 72.301.

Le bilan au 31 octobre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/05/2008.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008066401/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05265. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

O.B.B. Oxford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 120.731.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.
Pour OBB Oxford S.A.
Luxembourg International Consulting S.A.
Signature

Référence de publication: 2008066380/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04378. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

O.B.B. Droitwich S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 113.642.

Le bilan de dissolution au 28 Avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.
Pour OBB Droitwich S.A.
Luxembourg International Consulting S.A.
Signature

Référence de publication: 2008066381/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04375. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

European Financing Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 101.070.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Pour EUROPEAN FINANCING PARTNERS S.A.
MERCURIA SERVICES
8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg
Mandataire
Signature

Référence de publication: 2008066402/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05263. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Bosph Real Estate Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 42.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 117.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008066403/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05262. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Gaisi Peony Carbon Capital Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 138.557.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the ninth of May.

Before US Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

There appeared:

PEONY CAPITAL L.P., limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership under number 19412, whose registered office is at M&C Corporate Services Limited, Uglan House, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting by its general partner Peony Capital Ltd, a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number 182182, whose registered office is at M&C Corporate Services Limited, Uglan House, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr David CARELLI, private employee, professionally residing at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 3, 2007.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the dealing and undertaking of related activities in environmental, energy and other instruments and their derivatives, the investing in and trading of emission reduction instruments using a variety of strategies and investments techniques, in commodities and financial instruments in markets which influence the value of emissions reduction instruments, as well as similar environmental commodities. The Company may utilise such investment techniques as option transactions, margin transactions, short sales, leverage, derivatives trading and futures and forward contracts.

The purpose of the Company is also the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a general or limited shareholder with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities or other funds.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

The Company may borrow or raise or secure the payment of money for the purposes of or in connection with the Company's business.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "Gaisi Peony Carbon Capital Limited S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one (1) or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the individual signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. All meetings of the board of managers at which the managers are physically present in person or by proxy must take place within the Grand-Duchy of Luxembourg. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least five (5) days in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, except that no manager may participate in a meeting of the board of managers in such a manner whilst he or she is physically present in the United Kingdom. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least two of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing, except

that no manager shall be capable of approving such a resolution whilst he or she is physically present in the United Kingdom. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 17. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the Law.

Art. 20. The partners may, unanimously, take collective decisions by circular means when expressing their approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the written evidence of the resolution.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on the first January and ends on the thirty-first December.

Art. 22. Each year on the thirty-first December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

All the shares have been subscribed by Peony Capital L.P., above-mentioned.

All the shares so subscribed have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand (2,000,-) euro.

Decision of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital, has immediately passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

2. Mrs. Emma Guli, banker, born in Melbourne (Australia) on 10 October 1970, residing at 1414, 27th Street, NW, Washington D.C., USA, is appointed as manager of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le neuf mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

PEONY CAPITAL L.P., une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïmans, inscrite au Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership sous le numéro 19412, ayant son siège social M&C Corporate Services Limited, Ugland House, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, agissant par son general partner Peony Capital Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïmans, inscrite au Cayman Islands Registrar of Companies sous le numéro 182182, ayant son siège social M&C Corporate Services Limited, Ugland House, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans,

ici représentée par Monsieur David CARELLI, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 avril 2007.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet le négoce et les activités liées aux titres et autres instruments financiers en rapport avec l'environnement, l'énergie ou d'autres domaines, ainsi que leurs instruments dérivés, l'investissement dans et le commerce d'instruments de réduction d'émission en utilisant diverses stratégies et techniques d'investissements, dans les produits et instruments financiers sur les marchés qui influencent la valeur des instruments de réduction d'émission, aussi bien que dans les produits environnementaux similaires.

La Société peut utiliser des techniques d'investissement telles que marchés à option, transactions de marge, ventes à découvert, effet de levier financier, instruments dérivés négociés, contrats à terme et contrats à règlement mensuel.

L'objet de la Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de société que la Société.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires ou autre fonds.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

La Société peut également emprunter ou lever ou assurer le paiement de fonds pour les besoins ou en relation avec son activité.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "Gaisi Peony Carbon Capital Limited S.à r.l.".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Toute réunion du conseil de gérance à laquelle les gérants seront présents physiquement en personne ou par mandataire devra être tenue au Grand-Duché de Luxembourg. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres, sous réserve toutefois qu'aucun gérant ne pourra participer à une telle réunion du conseil de gérance tant qu'il ou elle sera physiquement présent(e) au Royaume-Uni. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si deux au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, sous réserve qu'aucun gérant ne pourra approuver une telle résolution tant qu'il ou elle sera physiquement présent(e) au Royaume-Uni. Le tout ensemble constituera le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la Loi.

Art. 20. Les associés peuvent, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant leur approbation par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout ensemble constituera le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente- et-un décembre.

Art. 22. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites par Peony Capital L.P., préqualifiée.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ deux mille (2.000,-) euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

2. Mme Emma Guli, employée de banque, née le 10 octobre 1970 à Melbourne (Australie), demeurant 1414, 27th Street, NW, Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Carelli et J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 mai 2008, LAC/2008/19701. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents. Eur 0,50% = 62,50.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008065959/5770/331.

(080073847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Best-Pressing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1278 Luxembourg, 2, rue Tony Bourg.

R.C.S. Luxembourg B 58.086.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.05.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008066368/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07912. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

GVI GVF Luxembourg Eight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.766.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 15 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 15 mai 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008066369/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04482. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

ZIM China Maritime Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 134.674.

In the year two thousand eight, on the twentieth of February,

Before Us, Maître Karine REUTER, notary residing in Redange-sur-Attert, acting in replacement of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "ZIM China Maritime Company S.à r.l.", a société à responsabilité limitée having its registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, registered at the Trade and Companies Register of Luxembourg section B, number 134.674, incorporated by a deed of the notary Paul BETTINGEN, prenamed, on the 27th of November 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 179, on the 23rd of January 2008.

The meeting is presided by M^e Aldwin Dekkers, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, who appointed as secretary Sandra Schenk, private employee, professionally residing in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer M^e Aldwin Dekkers, prenamed.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. amending article 12 of the articles of incorporation, in order to insert a new paragraph 3; and
2. miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III.- That the present meeting, representing hundred per cent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to amend article 12 of the articles of incorporation, and to insert a new paragraph 3. Article 12 will as of now be as follows:

" **Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be partners, but which need to be accredited as managers of a shipping company ("dirigeant d'entreprise maritime") in accordance with the law of December 9, 1990 to establish a Luxembourg maritime register.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which sets the term of its (their) office, scope of duties and powers and proceedings of the managers. The Company will enter into a specific agreement with the manager (s) which will contain the terms and conditions of this scope of duties and powers and proceedings.

In any event, the transfer of any sea going vessel owned by the Company is subject to the express approval of the sole partner (Zim Integrated Shipping Services Ltd. ("Zim")) and the decision of the sole partner (ZIM) in this matter is subject to the provisions and rights attached to the special state share held in ZIM in accordance with its constitutional documents. This paragraph does not apply to a transfer of a sea going vessel which results from the execution of a charge (security interest) over the sea going vessel. This paragraph cannot be changed (modified) unless with the consent of the holder of the special state share in ZIM.

In case the Company has appointed a single manager, the Company will be bound in all circumstances by the signature of its single manager.

In the case the Company has appointed several managers, the Company is managed by a board of managers. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of two members of the board of managers or by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

The manager(s) may be dismissed at any time with or without cause (cause légitime).

The single managers or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In dealings with third parties, the single manager or board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose."

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the Company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by an French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le vingt février.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, agissant en remplacement de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "ZIM China Maritime Company S.à r.l.", avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 134.674, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul BETTINGEN, prénommé, en date du 27 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 179, le 23 janvier 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M^e Aldwin Dekkers, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Aldwin Dekkers, prénommé.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. changement de l'article 12 des statuts, afin d'insérer un nouveau paragraphe 3; et
2. divers.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts et d'insérer un nouveau paragraphe 3. L'article 12 sera dorénavant libellé comme suite:

" **Art. 12.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui doivent avoir reçu l'autorisation de dirigeant d'entreprise maritime conformément à la loi du 9 décembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois.

Le(s) gérant(s) est(ont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de son(leur) mandat, les limites de ses(leurs) obligations et pouvoirs et le procédure de la gérance. La Société conclura une convention spécifique avec le(s) gérant(s) qui contiendra les termes et conditions de ces limites d'obligations et pouvoirs et de la procédure.

Dans tous les cas, la cession de tout navire détenu en propriété par la Société est soumise à l'accord exprès de l'associé unique (Zim Integrated Shipping Services Ltd. ("ZIM")) et la décision de l'associé unique (ZIM) dans cette matière est soumise aux stipulations et droits attachés à l'action spéciale de l'état dans ZIM conformément à ses documents constitutionnels. Ce paragraphe ne s'applique pas si le navire est cédé dans le cadre de l'exécution d'une sûreté sur le navire. Ce paragraphe ne peut pas être modifié sans l'accord du détenteur de l'action spéciale de l'état dans ZIM.

Lorsque la Société a nommé un seul gérant, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature de son seul gérant.

Lorsque la Société a nommé plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance. Dans ce cas, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature de deux membres du conseil de gérance ou par la signature unique d'une personne à qui le pouvoir de signature sera délégué par le conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) peu(ven)t être révoqué(s) à tout moment avec ou sans cause légitime.

Le seul gérant ou le conseil de gérance peut accorder des pouvoirs spéciaux par mandat notarié ou par acte sous seing privé.

A l'égard des tiers, le seul gérant ou le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et d'autoriser toute opération consistant à l'objet social de la Société."

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Dekkers, Schenk, Karine Reuter.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 29 février 2008. LAC / 2008 / 8960. - Reçu 12€.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008065927/202/133.

(080074010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Babcock & Brown Arkadia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 118.302.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PKF Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2008066371/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05686. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Biff-Auto-Wash S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 243, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 32.118.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 16 janvier 2007 que les associés de la société ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société de L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II à L-2121 Luxembourg, 243, Val des Bons Malades et ce avec effet immédiat.

Pour extrait analytique

Suzanne Friden-Conter

Référence de publication: 2008066376/1419/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ06043. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Société de Développement Immobilier Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 92.598.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour Société de Développement Immobilier Holding S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066377/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04382. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 29.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 117.032.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008066404/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05261. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Egerton Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 73.112.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour Egerton Holding S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066405/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04396. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Abox Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.722.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour Abox Holding S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066408/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04406. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

CIR International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 15.381.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008066417/1882/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04448. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Reneg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 115.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008066418/655/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03903. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Société Nationale de Crédit et d'Investissement, Etablissement Public.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 7, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg J 1.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Marc WEBER

Chef du Département Comptabilité

Référence de publication: 2008066416/1691/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06397. - Reçu 157,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080073924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Eurowire, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.609,35.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 68.011.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour Eurowire S.à.r.l.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066415/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04385. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Verity Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 118.359.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2008.

Pour Verity Real Estate S.à.R.L.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008066414/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04388. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080074162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

BBGP Biofuels Partner S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 129.712.

In the year two thousand and eight, on the sixth of May.

Before us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BBGP Odense Malta Limited, a Malta private limited liability company, having its registered office at 171, Old Bakery Street in VLT 1145 Valetta, Malta, registered with the Malta Trade and Companies Register under the number C 38312, (the Sole Shareholder), holder of 1,100 (one thousand and one hundred) shares of the Company,

hereby represented by Mr Alain THILL, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxies after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearer is the sole shareholder of BBGP Biofuels Partner S.à r.l, a limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 129712, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul DECKER, notary then residing in Luxembourg-Eich, on 28th June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1814 of 28th August 2007.

The articles of Association have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Paul DECKER, notary prenamed, on 9th January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 503 of 28th February 2008 (the Company).

II. That the 1,100 (one thousand one hundred) shares of the Company having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 4.300.000 (four million three hundred thousand euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 27,500.- (twenty-seven thousand five hundred euro) to EUR 4,327,500.- (four million three hundred twenty-seven thousand five hundred), by way of the issue of 172,000 (one hundred seventy-two thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each.

3. Subscription and payment to the share capital increase specified in item 2. above.

4. Subsequent amendment of the first sentence of the article 5.1 of the Articles of incorporation in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Management & Accounting Services S.à r.l. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

6. Miscellaneous.

IV. That the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the sole shareholder waives the convening notices, the sole shareholder represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance

Second resolution

The sole shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 4,300,000.- (four million three hundred thousand euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 27,500.- (twenty-seven thousand five hundred euro), represented by 1,100 (one thousand and one hundred) shares of the Company having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, to EUR 4,327,500.- (four million three hundred twenty-seven thousand five hundred euro), by way of the issue of 172,000 (one hundred seventy-two thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each.

Third resolution

The sole shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - payment

Thereupon, BBGP Odense Malta Limited declares to subscribe for the 172,000 (one hundred seventy-two thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 4,300,000.- (four million three hundred thousand euro) and to fully pay up such shares by incorporation in the share capital of a special reserve of an aggregate amount of EUR 4,300,000.- (four million three hundred thousand euro). The existence of the said special reserve is evidenced by an account interim situation of the Company as at 31st, March 2008.

The contribution to the Company in an aggregate amount of EUR 4,300,000.- (four million three hundred thousand euro) shall be allocated entirely to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The sole shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, forthwith to the increase in capital, as follows:

BBGP Odense Malta Limited	173,100 shares
Total	173,100 shares

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

"5.1. The corporate capital is fixed at EUR 4,327,500.- (four million three hundred and twenty-seven thousand five hundred euro), represented by 173,100 (one hundred and seven-three thousand) shares in registered form with a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, all subscribed and fully paid up."

Fifth resolution

The sole shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any employee of Management & Accounting Services S.à.r.l. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand four hundred and fifty euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BBGP Odense Malta Limited une société de droit malte, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, La Valette VLT 09, Malte, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Malte sous le numéro C 38312, propriétaire de 1.100 (mille cent) parts sociales de la Société,

Ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que la partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée BBGP Biofuels Partner S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129712, constituée suivant un acte de Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich du 28 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1814 du 28 août 2007.

Les statuts de la société ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu par acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire prénommé, en date du 9 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 503 du 28 février 2008 (la Société).

II. Que les 1.100 (mille cent) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 4.300.000.- (quatre millions trois-cent mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 27.500.- (vingt-sept mille cinq cents euros) représenté par 1.100 (mille cent) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euro) chacune à EUR 4.327.500.- (quatre millions trois cent vingt-sept mil cinq cents euros) par l'émission de 172.000 (cent soixante-douze mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euro) chacune.

3. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 2.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout employé de Management & Accounting Services S.à.r.l. de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

6. Divers.

IV. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Actionnaire unique renonce aux formalités de convocation, l'associé représenté se considérant dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué en avance.

Deuxième résolution

L'Actionnaire unique décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de EUR 4.300.000.- (quatre millions trois cent mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 27.500 (vingt-sept mille cinq cents euros), représenté par 1.100 (mille cents) parts sociales de la Société ayant une valeur

nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune à EUR 4.327.500 (quatre millions trois cent vingt-sept mille cinq cents euros), par l'émission de 172.000 (cent soixante-douze mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Troisième résolution

L'Actionnaire unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - libération

A cet effet, BBGP Odense Malta Limited déclare souscrire aux 172.000 (soixante-douze mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 4.300.000,- (quatre millions trois cent mille euros) et les libérer entièrement par incorporation dans le capital social d'une réserve spéciale de EUR 4.300.000,- (quatre millions trois-cent mille euros). L'existence de ladite réserve spéciale est prouvée par une situation comptable intérimaire de la Société au 31 mars 2008.

L'apport à la Société d'un montant de EUR 4.300.000,- (quatre millions trois cent mille euros) sera affecté entièrement au compte capital nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital est désormais à la libre disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

L'Assemblée décide d'acter que l'actionnariat de la Société suite à l'augmentation de capital est comme suit:

BBGP Odense Malta Limited	173.100 parts sociales
Total	173.100 parts sociales

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Actionnaire unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il aura la teneur suivante:

"5.1. Le capital social de la Société est fixée à EUR 4.327.500,- (quatre millions trois cent vingt-sept mille cinq cents euros) représenté par 173.100 (cent soixante-treize mille cent) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Cinquième résolution

L'Actionnaire unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout employé de Management & Accounting Services S.à r.l. de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de trois mille quatre cent cinquante euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: THILL; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 mai 2008. Relation GRE/2008/2061. - Reçu douze euros (12€).

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008066599/231/187.

(080075057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2008.